



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 71527

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur le quinzième rapport annuel de la fondation Abbé-Pierre, rendu public le 1er février 2010. Parmi les propositions qu'il contient, on peut relever celle visant à établir le constat de carence des communes et EPCI qui ne respectent pas leurs obligations de créer des places d'hébergement, et à prélever des pénalités pour les places d'hébergement manquantes dans les communes concernées. Il lui demande si une telle préconisation est de nature à retenir l'attention du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71527

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 février 2010, page 1596

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)